

Sous la direction scientifique de  
**Nathalie de Marcellis-Warin – Benoit Dostie**  
Sous la coordination de  
**Genevieve Dufour**

# Le Québec **9** économique

**Perspectives et défis  
de la transformation  
numérique**

## Chapitre 1

**LA PANDÉMIE FREINE UNE ÉCONOMIE  
EN PLEINE CROISSANCE**

**PIERRE CLÉROUX**

## Chapitre 1

# LA PANDÉMIE FREINE UNE ÉCONOMIE EN PLEINE CROISSANCE

### Pierre Cléroux

Vice-président à la recherche et économiste en  
chef de la Banque de développement du Canada

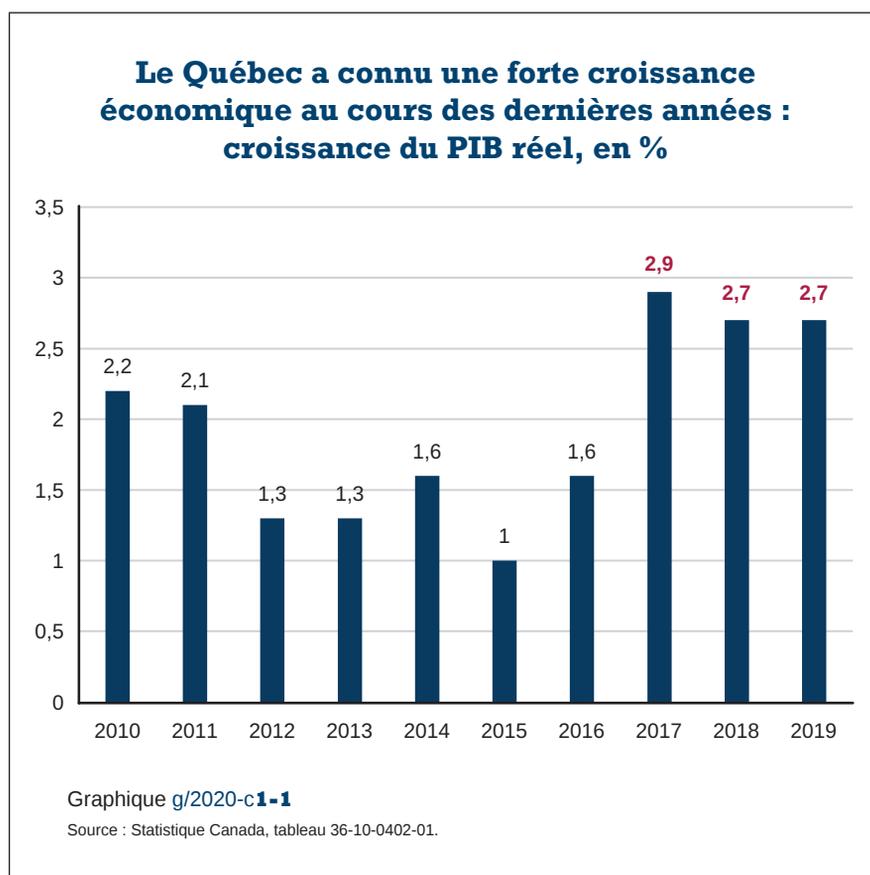
### Résumé

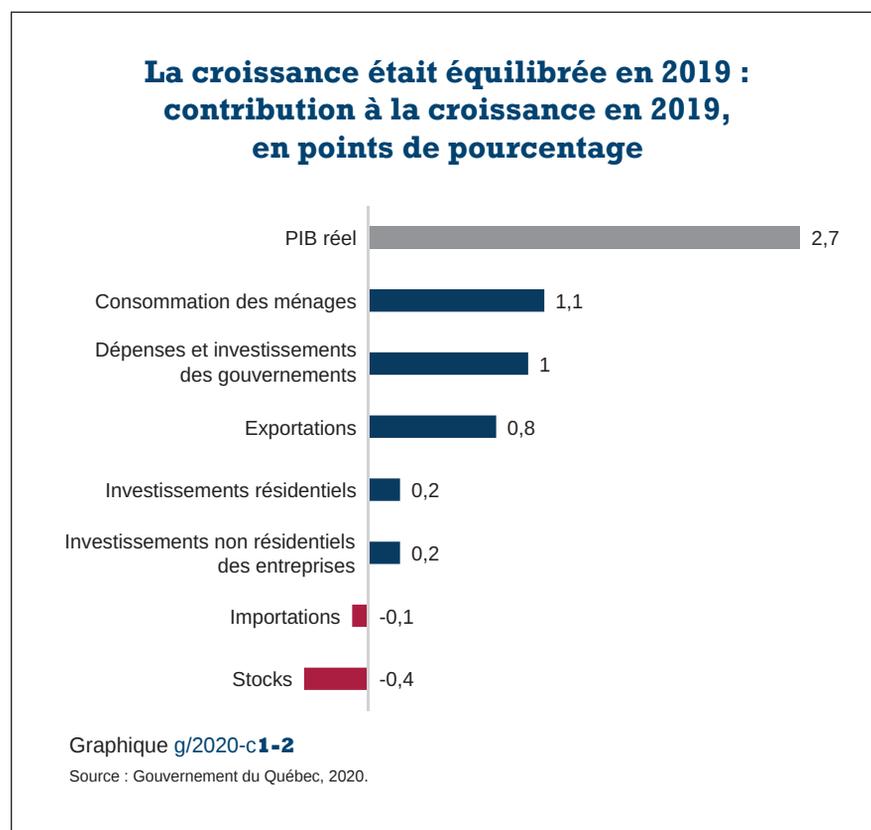
*Au Québec, l'économie, comme partout ailleurs dans le monde, a été très durement touchée par la propagation de la COVID-19. Les dommages sont d'autant plus déplorables que le Québec traversait jusqu'alors une période faste qui l'avait propulsé au-devant de la scène canadienne au cours des dernières années.*

*La pandémie a particulièrement affecté le Québec, qui a été l'épicentre canadien des cas d'infection et du nombre de morts au cours de la vague initiale. Mais la relance est déjà à nos portes et il y a tout lieu de croire que l'économie, qui devrait retrouver sa vigueur d'antan à partir de l'été 2021, permettra à nouveau au Québec d'afficher de solides performances et de continuer à se démarquer. Cette reprise passe toutefois par une transition encore plus marquée vers l'adoption de nouvelles technologies numériques qui permettront d'assurer un meilleur avenir aux entreprises.*

## Le Québec sous une bonne étoile

L'économie québécoise avait le vent dans les voiles et aurait dû poursuivre son élan en 2020. Malgré le spectre d'une éventuelle récession qui planait depuis quelque temps déjà, après 10 ans de croissance ininterrompue, il y avait toutes les raisons de rester optimiste. Et il y a tout lieu de croire que la reprise économique qui devrait retrouver sa vigueur d'antan à partir de l'été 2021 permettra à nouveau au Québec d'afficher de solides performances et de continuer à se démarquer.





De nombreux facteurs ont contribué à la bonne performance de l'économie du Québec. D'abord, force est de constater que sa croissance est très bien équilibrée. À preuve : le volume des exportations, les investissements des entreprises et du marché de l'habitation de même que les dépenses de consommation et gouvernementales. Nous avons mis l'épaule à la roue et ainsi favorisé les hausses du PIB réel de 2,9 % en 2017, qui s'est avérée la meilleure année, économiquement parlant, au Québec en 15 ans, puis de 2,7 % au cours des deux années suivantes. Il suffit qu'une seule de ces composantes traîne de la patte pour atténuer l'essor d'une économie, ce qui n'était pas le cas au Québec.

Les États-Unis, on le sait, sont une destination privilégiée pour les produits d'ici. Or, le dynamisme de l'économie chez notre principal partenaire commercial, jumelé à la faiblesse du dollar canadien, ont grandement favorisé les exportations québécoises internationales de biens et services

ces dernières années. L'industrie manufacturière québécoise a été l'un des principaux bénéficiaires de la vigueur de l'économie américaine. Après avoir connu un lent déclin au cours des décennies 1990 et 2000, accentué par la délocalisation de certaines activités de fabrication, ce secteur, qui génère près de 90 % des exportations québécoises, a rebondi et a même affiché une croissance importante de son PIB et du nombre d'emplois. Cette excellente performance, qui s'était relativement maintenue depuis, allait à l'encontre de la tendance observée depuis près de 20 ans. Plus récemment, le manque criant de travailleurs a même freiné la croissance d'entreprises manufacturières à un point tel que des fabricants peinaient à suffire à la demande et se voyaient dans l'obligation de refuser de nouvelles commandes, voire de nouveaux clients, et s'empêchaient même de développer de nouveaux marchés géographiques.

La montée du protectionnisme américain, depuis l'arrivée de Donald Trump à la présidence, ainsi que les incertitudes et les inquiétudes liées à la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), n'ont pourtant pas altéré les échanges entre le Québec et son voisin du sud. L'industrie québécoise de la production et de la transformation de l'aluminium, frappée de tarifs douaniers de 10 % sur l'exportation de ses produits vers les États-Unis, a bien sûr fait les frais de la mauvaise humeur de Donald Trump. Mais, dans l'ensemble, les exportateurs québécois ont continué de profiter de la vigueur de l'économie américaine. Même une énième crise commerciale sur le bois d'œuvre, qui perdure depuis l'automne 2017, n'a pas affecté outre mesure les producteurs forestiers d'ici qui, malgré l'imposition de tarifs, ont continué d'exporter avantageusement vers le marché américain pour fournir les constructeurs qui profitaient d'une conjoncture immobilière favorable.

Une majorité d'entreprises québécoises, tous secteurs confondus, ont d'ailleurs vu leurs ventes augmenter, sinon se stabiliser, pendant la durée des pourparlers en vue d'un nouvel accord commercial de libre-échange, selon des sondages menés par la Banque de développement du Canada (BDC). Même sans l'entente finalement conclue par le nouvel Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), qui est entré en vigueur au début de juillet 2020, l'impact aurait été minime pour une majorité d'exportateurs. Les échanges commerciaux auraient en effet été soumis aux faibles tarifs douaniers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui sont en moyenne de 2,2 %.

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

Si l'on regarde plus en détail les données sectorielles, force est de constater que le Québec profite également d'une plus grande diversification de ses activités manufacturières par rapport à l'Ontario, par exemple, où est concentrée la fabrication d'automobiles, de camions et de pièces de véhicules, ou encore à l'Alberta, dont l'économie est fortement dépendante des produits pétroliers. Or, ces secteurs d'activité avaient fortement décliné avant la crise découlant de la pandémie, tandis que le Québec pouvait compter sur une multitude d'industries, notamment dans le secteur de l'aérospatiale qui est le fer de lance de ses exportations.

L'économie québécoise profite aussi d'une diversification accrue de son tissu industriel dans plusieurs régions. Le nouveau paysage économique de Drummondville en particulier et de l'ensemble de la région du Centre-du-Québec, par exemple, témoigne de ce changement. Longtemps dépendante d'une industrie du textile qui avait fait ses beaux jours avant de décliner quand la production a été transférée en Chine, Drummondville est aujourd'hui un exemple de revitalisation et de succès avec ses centaines de PME manufacturières actives dans divers secteurs d'activité qui la rend moins vulnérable aux crises économiques. Le Groupe Soucy est un bel exemple de ce dynamisme. Cette PME de Drummondville spécialisée dans la conception et la production de composantes en plastique et en caoutchouc vend ses produits à travers le monde.

Des régions dites « ressources » sont aussi en train de se métamorphoser. En Mauricie, où la fermeture de grandes entreprises liées à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles a nui considérablement à l'essor économique, la reconversion est aussi au cœur d'une diversification des activités qui permet désormais à la région d'afficher une meilleure performance. Aujourd'hui, l'activité économique y a notamment pris la forme de jeunes pousses dans les domaines des nouvelles technologies et du numérique.

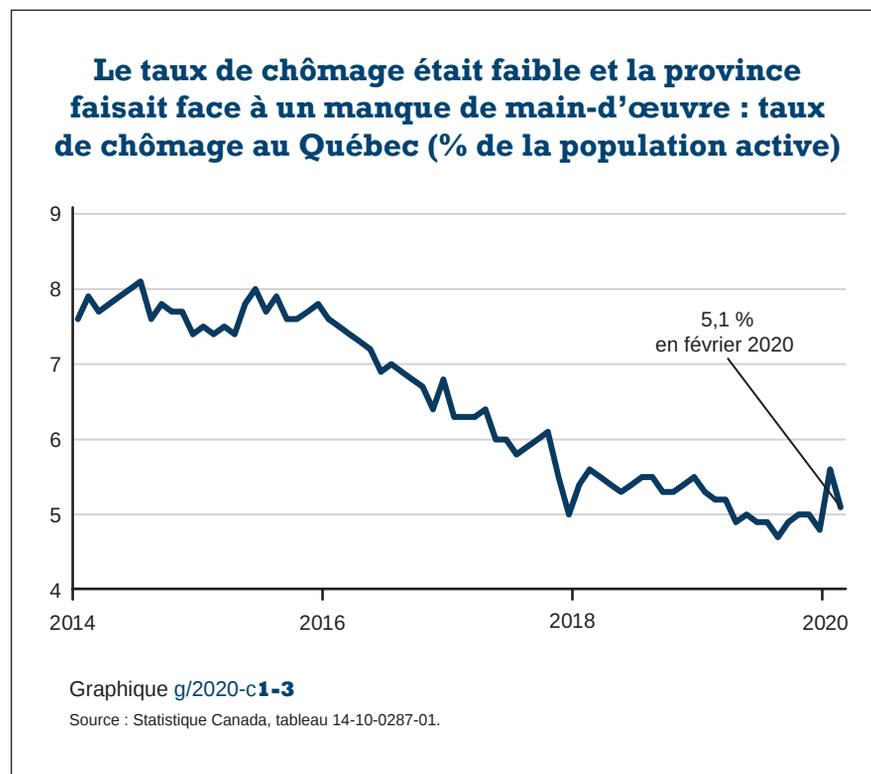
## *Stimuler par des investissements et un marché du travail vigoureux*

L'économie québécoise a été grandement stimulée ces dernières années par les investissements d'entreprises dont les capacités de production avaient atteint des taux historiquement élevés. La confiance des dirigeants envers la croissance de l'économie et les perspectives d'avenir,

jumelée à des profits en hausse, ont ainsi amené des entreprises à investir davantage dans des équipements de même que dans des actifs intangibles comme la technologie ou encore la formation de la main-d'œuvre, dans le but d'améliorer leur productivité et de demeurer compétitives.

La vigueur du marché résidentiel québécois a aussi apporté de l'eau au moulin de la croissance. Comparativement au marché immobilier et résidentiel dans le reste du pays, dont la surchauffe des dernières années à Toronto et à Vancouver a entraîné une croissance négative pendant plusieurs trimestres en 2018-2019 et ainsi limité la croissance de l'économie canadienne ces dernières années, ce secteur d'activité au Québec a été moins touché par le resserrement des conditions de financement hypothécaire et l'amorce d'une hausse des taux d'intérêt.

Les dépenses des ménages, locomotives traditionnelles de la croissance puisqu'elles représentent environ 60 % du PIB québécois, ont aussi joué un rôle essentiel dans la croissance de l'économie, et ce, à la faveur d'un marché du travail qui était en pleine effervescence. Rappelons d'ailleurs que le Québec d'avant la pandémie faisait face à une importante pénurie de main-d'œuvre dont les effets étaient durement ressentis dans plusieurs industries. Les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la construction étaient particulièrement touchés par le manque de travailleurs. Plusieurs entreprises et organisations de développement économique ont d'ailleurs multiplié les missions à l'étranger ces dernières années, notamment en France et dans les pays d'Afrique du Nord, pour y recruter des employés.



Le Québec comptait un record historique de 140 000 postes vacants au deuxième trimestre de 2019. Le taux de chômage avait même atteint un plancher de 4,5 % en février 2020, soit le plus faible taux jamais enregistré en plus de 40 ans. Certaines régions du Québec, notamment la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et les Laurentides, affichaient même un taux de chômage sous la barre des 4 % avant la crise sanitaire. Le marché de l'emploi a ainsi fait d'importants gains depuis 2015, alors que le taux de chômage québécois s'élevait à 7,8 %.

Cette excellente performance a d'ailleurs entraîné le Québec en situation de quasi-plein emploi et mis une pression à la hausse sur les salaires. Le salaire hebdomadaire moyen au Québec est passé de 903 dollars en 2018 à 945 dollars en 2019, soit une augmentation de 4,6 %. Cette hausse, plus importante que toute autre ailleurs au pays et jumelée à la croissance graduelle du salaire minimum, a du même coup été favorable à une augmentation continue de la consommation.

Enfin, il est aussi important de souligner l'importance de la contribution du secteur public. D'autant que les dépenses gouvernementales contribuaient à 28 % du PIB aux prix courants en 2019 en termes nominaux. Pendant que d'autres gouvernements provinciaux se lançaient dans des politiques d'austérité budgétaire ces dernières années, le Québec s'était déjà livré à cet exercice et a ainsi pu prendre la tangente inverse et profiter de ses surplus pour augmenter ses dépenses.

Le gouvernement québécois avait même profité de sa mise à jour économique et financière, à l'automne 2019, pour annoncer son intention de remettre 3,3 milliards de dollars de plus dans le portefeuille des Québécois d'ici cinq ans et, du même coup, alimenter les dépenses des consommateurs et la croissance de l'économie.

À n'en pas douter, l'économie québécoise donnait peu de signes d'essoufflement à l'aube de 2020. La croissance devait à nouveau être au rendez vous. L'apparition de la COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont toutefois mis un terme abrupt à de telles aspirations.

## Le choc de la pandémie

La question que la plupart des économistes se posaient l'an dernier : quand la prochaine récession nous frappera-t-elle ? La crise économique et financière de 2008-2009 était déjà très loin dans nos mémoires et une récession semblait donc inévitable, selon certains analystes. D'autant que la récession technique qui avait vu l'économie canadienne se contracter pendant deux trimestres consécutifs au début de 2015, sous l'effet principalement d'une guerre des prix du pétrole ayant entraîné leur chute de 60 % et du ralentissement des investissements, s'était avérée de courte durée et sans dommages majeurs. En fait, cette récession s'était principalement concentrée dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et le Québec en avait même été épargné.

L'endettement des ménages, un nouveau ralentissement dans le secteur du pétrole et du gaz ou encore un choc externe en provenance des États-Unis qui aurait des répercussions chez nous constituaient les trois principaux éléments déclencheurs potentiels d'une prochaine récession. Or, les diverses données en la matière nous indiquaient que ces différents facteurs étaient peu susceptibles de déclencher une récession de sitôt.

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

Les entrepreneurs, selon des sondages, se montraient optimistes envers l'économie canadienne dans son ensemble et leur propre économie provinciale en particulier. La Banque du Canada avait annoncé en début d'année le maintien de son taux directeur à 1,75 % et ne devait probablement pas le hausser en cours d'année. La valeur du dollar canadien, qui oscillait alors autour de 0,75 dollar américain, devait aussi demeurer relativement stable en 2020.

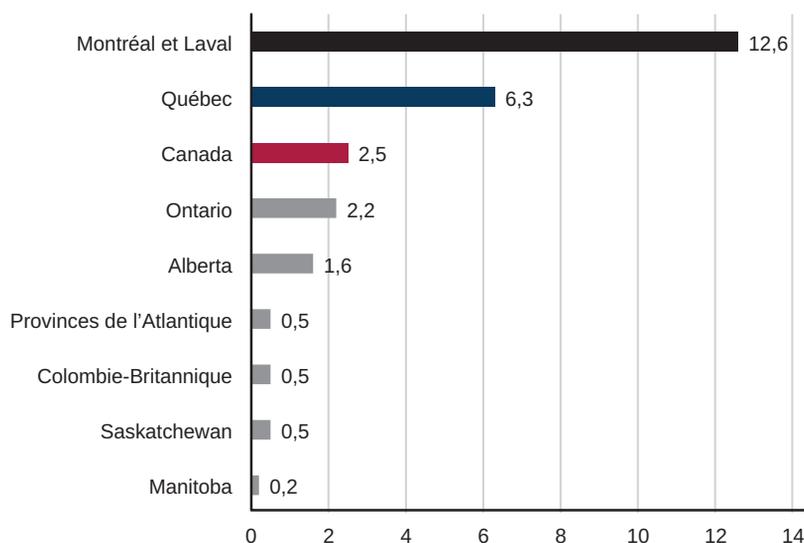
Nous étions bien sûr loin de penser qu'un choc externe frapperait l'économie du Québec. Et, surtout, personne ne pouvait imaginer la source de la crise actuelle. Cette récession est évidemment bien différente de toutes celles que nous avons connues. L'économie est en effet affectée par une crise mondiale dont le point de départ est l'arrêt soudain de toute consommation non essentielle attribuable au confinement et aux mesures de distanciation sociale imposées par les différents gouvernements au Canada et ailleurs sur la planète. L'épidémie de SRAS, qui avait également pris naissance en Chine – en 2003 – et affecté principalement et pendant un seul trimestre l'économie de l'Ontario, semble aujourd'hui bien faible en comparaison des dommages que peut causer un virus.

Le nouveau coronavirus, on le constate fort bien maintenant, a eu l'effet d'une bombe et a plombé l'économie. Le choc de la pandémie a été vif et brutal. Près de 3 millions de Canadiens avaient perdu leur emploi en mars et en avril 2020, et 90 % des PME subissaient des impacts négatifs importants, selon une enquête de la BDC<sup>1</sup>. L'économie est encore mise à rude épreuve et devrait d'ailleurs chuter à un niveau sans précédent cette année. Le PIB canadien a déjà plongé de 8,2 % au cours du premier trimestre et, malgré la fin graduelle du déconfinement amorcée en mai, l'activité économique pourrait même fléchir de 40 % à rythme annualisé au deuxième trimestre. En comparaison, la contraction économique aux États-Unis était de 5,0 % lors du premier trimestre, alors que le PIB reculait de 14,2 % dans la zone euro et de 33,8 % en Chine. En juillet 2020, le Fonds monétaire international a prévu une reprise plus lente qu'espéré et une récession mondiale de 4,9 % en 2020.

Le PIB québécois a fait moins bonne figure que celui du Canada, avec une chute de 10,3 % à rythme annualisé au cours des trois premiers mois de l'année 2020, soit la plus forte baisse trimestrielle depuis 1981. Les exportations ont chuté de 11,8 % au premier trimestre, tandis que les dépenses

de consommation des ménages ont dégringolé de 11,1 %. Les ventes des détaillants québécois avaient plongé de 27,8 % de mars à avril, au plus fort de la période de confinement.

### La province a représenté l'épicentre canadien au cours de la vague initiale : cas d'infections à la COVID-19 par 1 000 habitants



Graphique g/2020-c1-4

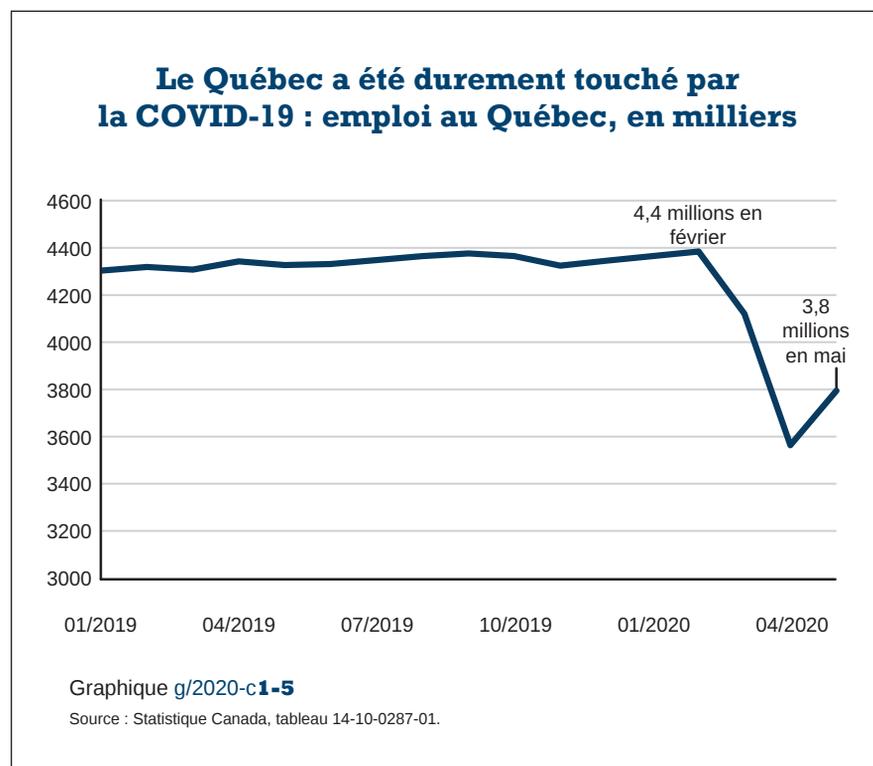
Source : Gouvernement du Canada, s.d.

Note : Mise à jour quotidienne sur l'épidémiologie de l'Agence de la santé publique du Canada.

La COVID-19 a particulièrement affecté le Québec qui a été l'épicentre canadien des cas d'infection et du nombre de morts au cours de la vague initiale. Les mesures de distanciation sociale, adoptées pour enrayer la propagation du virus, y ont été imposées plus tôt que dans d'autres provinces. L'économie du Québec a du même coup été la plus éprouvée au pays, avec ses quelque 820 000 emplois perdus en mars et en avril 2020 ; une perte dont l'ampleur était inégalée ailleurs au Canada. En revanche,

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

la remise en marche progressive de l'économie avant la plupart des autres provinces a entraîné un rebond inattendu de plus de 576 000 emplois créés en mai et en juin, ce qui représentait la plus forte progression au pays et avait fait baisser le taux de chômage de 17 % à 9,5 %. Près de 80 % des emplois créés au Canada en mai 2020 étaient en effet au Québec, principalement dans les secteurs de la construction (57 900), de la fabrication (56 100) et du commerce (53 600), une situation qui laissait entrevoir des jours meilleurs. Malgré la reprise attendue au deuxième semestre de l'année, l'économie québécoise devrait enregistrer une perte de plus de 130 000 emplois nets en 2020, prévoit le Conference Board du Canada. Il s'agirait de la pire performance du marché du travail dans la province depuis 1982.



## *Des impacts considérables*

Les bouleversements liés à l'émergence et la virulence de la COVID-19 ont été immédiats. La fermeture complète ou partielle de nombreux pans de l'économie dès le mois de mars 2020, en particulier des commerces et des industries non essentielles, et la mise sur pause de nos habitudes de vie ont porté un dur coup et entraîné un ralentissement économique le plus brutal jamais vécu. La pandémie a relégué au second plan le blocage des chemins de fer assurant le transport de marchandises d'un océan à l'autre du pays qui, on l'a vite oublié, avait commencé à avoir un impact sur l'activité économique au premier trimestre de 2020. Mais la croissance, en ce début d'année, était somme toute affectée par des facteurs temporaires.

Les dégâts causés par le début du confinement en mars 2020 se sont fait ressentir encore plus fortement et rapidement. La pandémie a entraîné des mises à pied sans précédent. Près de la moitié (45 %) des entreprises au pays avaient réduit leur effectif et mis à pied au moins 8 employés sur 10. L'hébergement et la restauration étaient parmi les secteurs les plus touchés, à 69 %, mais plus de la moitié des entreprises œuvrant dans les secteurs du commerce de détail, des arts et des soins de santé avaient également mis à pied plus de 80 % de leurs travailleurs.

Le secteur des services a grandement fait les frais de la pandémie. La réduction des heures travaillées au Québec entre février et avril 2020 dans les domaines de la restauration et de l'hébergement (-68 %), des arts et des loisirs (-48 %) ainsi que dans le commerce de gros et de détail (-32 %) témoigne d'ailleurs de l'ampleur de la crise. Jour après jour, plusieurs grandes chaînes de détaillants ont demandé la protection des tribunaux contre leurs créanciers et annoncé du même coup la fermeture de plusieurs magasins. Les ventes des détaillants ont chuté de 27,8 % au Québec de mars à avril 2020, avant d'enregistrer un rebond au fur et à mesure du déconfinement. Le Cirque du Soleil, un des fleurons de l'économie québécoise, a licencié quelque 3 500 personnes et a tout fait pour éviter la faillite. Les interdictions de voyager, les annulations de milliers de vols et l'aversion généralisée pour les voyages ont eu, et auront encore pendant longtemps, une incidence majeure sur l'industrie du tourisme et des voyages d'affaires.

Les entreprises manufacturières n'étaient pas en reste. Elles sont nombreuses à avoir également mis à pied leurs employés, notamment dans le secteur névralgique de l'aérospatiale chez Bombardier, Airbus ou

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

encore Pratt & Whitney. Le nombre d'heures travaillées dans l'ensemble du secteur québécois de la fabrication a d'ailleurs fléchi de 38 %. Le commerce international a évidemment été grandement atteint par le ralentissement de l'économie, particulièrement aux États-Unis. Les emplois dans des domaines où le télétravail a été plus facile à mettre en place ont été moins touchés, mais n'ont pas été épargnés pour autant. Un quart des entreprises canadiennes du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques ont mis au rancart la grande majorité de leurs employés.

Les données économiques de l'année 2020 auraient été encore plus catastrophiques sans l'intervention des gouvernements fédéral et provincial, qui n'ont pas lésiné sur les moyens et adopté des mesures économiques sans précédent pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises.

Avant la pandémie, les entrepreneurs se préoccupaient principalement de la pénurie de main-d'œuvre et de la difficulté à recruter du personnel qualifié. Le vent n'aura jamais tourné aussi rapidement et la situation ne peut que s'améliorer. Les dommages économiques causés par cette crise dépendront aussi du contrôle de la pandémie, de même que de l'ampleur et des effets de la deuxième vague d'infections. Sans quoi, et tant qu'un vaccin ne viendra pas nous immuniser et nous rassurer, nous risquons de retourner à la case départ.

## La relance est déjà à nos portes

La contraction économique causée par la pandémie s'est rapidement confirmée. Mais la date d'un retour à la normale, lorsque nous retrouverons le niveau d'activité économique du début de l'année 2020, est inconnue.

Toutefois, la reprise est déjà amorcée, même si elle demeure fragile. L'ajout de plus de 576 000 emplois en mai et en juin 2020 au Québec, jumelé à la fin du confinement et à la reprise des activités dans tous les secteurs à partir du mois de juin 2020, ont témoigné de ce pas dans la bonne direction. La relance sera toutefois lente, graduelle et inégale d'une industrie à l'autre. Certains secteurs connaîtront un rebond plus important que d'autres, tandis que des industries prendront des années à retrouver leur rythme d'antan. Mais, dans l'ensemble, le PIB devrait retrouver sa vigueur d'avant la crise quelque part entre l'été 2021 et l'automne 2023.

L'industrie de la construction, qui était parmi les plus affectées au début de la crise, a aussi été parmi les premières à rouvrir. Elle a donc plus rapidement retrouvé ses repères et a connu un rebond de ses activités et une augmentation des heures travaillées. Le devancement de certains projets d'infrastructures planifiés par les gouvernements contribuera également à la remise sur pied de cette industrie.

À l'instar de ce qui a eu lieu en Asie et en Europe, où plusieurs pays ont été frappés de plein fouet par la COVID-19 avant le Québec, le secteur manufacturier québécois s'est aussi remis graduellement en mode production. Certains fabricants souffriront toutefois davantage, notamment ceux de l'important secteur aérospatial, qui risquent d'avoir à patienter jusqu'en 2022. Si les secteurs manufacturiers et de la construction ont moins tardé à reprendre leurs activités, notamment parce qu'ils se prêtent généralement mieux que d'autres à la distanciation physique, leur bonne tenue dépendra avant tout de la demande pour leurs produits et activités.

Il en va de même chez les détaillants. Malgré la réouverture de l'ensemble des commerces, l'achalandage n'est pas au rendez-vous par rapport à 2019. Les premiers indicateurs en provenance de l'Asie et de l'Europe ont montré que, malgré la réouverture des commerces, l'achalandage restait toutefois en forte baisse. La firme d'analyse Oxford Economics prévoit même qu'il faudra patienter jusqu'à l'été 2021 avant de voir un retour au niveau d'activité pré-crise. De plus, il faut s'attendre à ce que certains sous-secteurs performant mieux que d'autres, notamment ceux ayant déjà effectué leur virage numérique.

Le déconfinement n'a pas entraîné automatiquement une ruée vers les magasins mais la consommation a repris rapidement au cours de l'été. Les ventes au détail en juillet ont rejoint leur niveau d'avant la crise. L'augmentation des transferts du gouvernement fédéral aux ménages a certainement contribué à cette relance. De plus, la pandémie a changé le comportement des consommateurs. Les achats en ligne ont explosé pendant la pandémie et sont demeurés élevés. Enfin, les consommateurs se sont tournés davantage vers les produits locaux depuis le début de la pandémie. Des initiatives comme Le Panier Bleu, une plateforme Web lancée au début de la crise avec l'appui du gouvernement du Québec pour promouvoir les produits québécois, ont contribué à cette tendance.

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

L'incertitude liée à la COVID-19 a touché évidemment de plein fouet l'industrie touristique, et les répercussions iront bien au-delà de l'année 2020. La firme Oxford Economics s'attend, en effet, à une réduction de près de la moitié de l'activité touristique en 2020 et à un retour à la normale en 2022 au plus tôt. Encore là, tout comme l'engouement pour l'achat local de produits, l'industrie touristique québécoise perdra assurément des visiteurs étrangers, mais profitera d'un regain de popularité de la part des vacanciers québécois, voire des habitants des autres provinces canadiennes, qui en profiteront pour revisiter ou découvrir les attraits d'ici.

La confiance des entrepreneurs a aussi été affectée et il faudra du temps pour la restaurer. D'autant que la récession actuelle a entraîné une augmentation de leur taux d'endettement. Malgré les mesures d'atténuation de la crise mises en place par les gouvernements, de nombreuses entreprises éprouvent des difficultés financières dont les effets se feront sentir encore longtemps. Le climat d'incertitude contribuera également à freiner la reprise des investissements. Plusieurs sondages réalisés par la BDC depuis le début de la pandémie révèlent d'ailleurs une baisse dans les intentions d'investir. La bonne nouvelle, s'il en est une, est que la pénurie de main-d'œuvre qui minait la croissance d'un grand nombre d'entreprises ne sera plus un enjeu à court et à moyen termes. Mais, tôt ou tard, le vieillissement de la population québécoise remettra cet enjeu à l'ordre du jour.

La pandémie a aussi fortement touché les coffres des gouvernements fédéral et provincial. Les déficits annoncés pour 2020, et qui auront cours également dans les prochaines années, témoignent de l'ampleur des effets de la crise sur les finances publiques. La capacité de dépenser des gouvernements s'en trouve du même coup considérablement réduite et sera davantage mise à mal après la deuxième vague de la pandémie. La bonne nouvelle est que, contrairement à d'autres provinces, le Québec avait engrangé des surplus budgétaires ces dernières années qui l'ont ainsi aidé à faire face à ce soudain et violent ralentissement économique.

## *Le géant américain*

La reprise de l'économie québécoise dépendra aussi grandement de la bonne tenue des activités américaines. « Quand les États-Unis éternuent, le Canada attrape la grippe », dit d'ailleurs le célèbre dicton qui prend tout son sens aujourd'hui. Le redressement de l'économie américaine

est évidemment essentiel aux entreprises d'ici. Les États-Unis, on le sait, sont de loin le principal client du Québec, monopolisant plus de 70 % de ses exportations internationales, pour une valeur d'environ 60 milliards de dollars.

La confiance des exportateurs canadiens avait d'ailleurs atteint un creux historique, selon l'indice de confiance commerciale semestriel publié à la fin du mois de juin 2020 par Exportation et développement Canada (EDC). L'indice principal est ainsi passé de 69,3 à la fin de 2019 à 56,0; soit cinq points de moins que durant la grande récession amorcée en 2008, selon le sondage. Même si certaines entreprises (14 %) disent avoir enregistré de meilleures ventes en raison de la COVID-19, la plupart des répondants (64 %) s'attendent à ce que les répercussions négatives de ce choc sur les ventes se poursuivent jusqu'en 2021. Le Conference Board du Canada s'attend à un redémarrage du commerce mondial dans la deuxième moitié de l'année 2020, en précisant qu'il faudra des années pour revenir aux volumes des échanges internationaux d'avant la crise sanitaire.

Dans le contexte actuel, l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020 du nouvel accord commercial liant les États-Unis, le Mexique et le Canada (ACEUM) s'avère une bonne nouvelle. Après de longues et ardues négociations, initiées après l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump qui tenait mordicus à remplacer le précédent traité de libre-échange nord-américain (ALENA), le marché américain va donc demeurer ouvert à l'ensemble des manufacturiers québécois.

Le rythme de la reprise s'est accéléré en mai et en juin aux États-Unis, comme le démontrent les ventes au détail et le dynamisme du marché de l'emploi. L'économie américaine a en effet recouvré 4,8 millions d'emplois en juin et ajouté 1,8 million d'emplois en juillet, portant alors à 9,3 millions le nombre d'emplois récupérés depuis avril. La résurgence de la pandémie de COVID-19 aux États-Unis, qui a amené certains États à suspendre la levée des mesures de confinement et même à préconiser de nouvelles fermetures des bars et des restaurants, risque toutefois de ralentir la reprise.

La récession actuelle ne ressemble en rien à celles qui ont marqué les récentes crises économiques et les perspectives demeurent empreintes d'incertitude. Le caractère imprévisible de ce coup de frein et de ses effets amène du même coup différents scénarios de reprise, selon divers secteurs d'activité également. Une reprise en forme de V reposerait sur un rebond

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

important qui ramènerait l'activité aux sommets précédents relativement rapidement. Elle toucherait particulièrement les secteurs manufacturiers et de la construction. Une reprise en forme de U serait plus lente et pourrait s'étaler sur plus d'un an. Cette situation semble plus probable pour les secteurs nécessitant un retour de la confiance des consommateurs, tant d'un point de vue économique que sanitaire. Une reprise en forme de L, caractérisée par un rebond timide et un niveau d'activité inférieur à sa tendance pré-crise pendant plusieurs années, représenterait le pire des scénarios. Les entreprises œuvrant dans l'industrie du tourisme et des événements grand public risquent malheureusement d'emprunter ce chemin. Enfin, une deuxième vague des cas de COVID-19, plus tard en 2020 ou en 2021, entraînerait une reprise en forme de W pour la plupart des entreprises. Les trois grandes pandémies du xx<sup>e</sup> siècle (la grippe de Hong Kong entre 1968 et 1970, la grippe asiatique en 1957 et en 1958 et la grippe espagnole entre 1918 et 1921) se sont caractérisées par plus d'une vague.

## Les nouvelles technologies numériques à la rescousse

La pandémie a mis en lumière l'importance de se tourner vers les nouvelles technologies. Les entreprises qui avaient déjà amorcé leur transition vers l'économie numérique, ou qui ont profité de la crise pour faire ce virage, ont généralement été moins pénalisées. Faute de pouvoir se rendre dans les magasins ou les centres commerciaux, les consommateurs se sont en effet tournés vers le commerce électronique pour se procurer divers biens ou services et même de la nourriture. À preuve : les ventes en ligne ont explosé dans le contexte de la COVID-19 alors que 56 % des Québécois ont acheté par le biais d'Internet pour la première fois durant la crise. Autre statistique impressionnante : les ventes en ligne d'appareils électroménagers, d'appareils électroniques, de matériaux de construction et d'articles de bricolage au Canada ont fait un bond prodigieux de 587 % entre le 11 mars et le 14 avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

Les entreprises qui ont une forte présence en ligne et qui disposent d'une solide infrastructure de commerce électronique ont donc profité du confinement. Plusieurs d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires moins diminuer, voire même augmenter pour certaines, leur permettant ainsi de beaucoup mieux encaisser le coup. En revanche, les entreprises qui n'étaient pas préparées se trouvent aujourd'hui en plus grande précarité financière

et risquent même d'avoir perdu des clients. Elles ont d'ailleurs tout intérêt à prendre le virage du commerce électronique le plus rapidement possible, car ces nouvelles habitudes de consommation devraient perdurer : 86 % des nouveaux acheteurs en ligne entendent continuer à magasiner en ligne, selon des sondages. Voilà qui démontre assurément que les consommateurs, qui ont ainsi découvert les avantages de l'expérience en ligne pour la livraison à domicile ou les options de ramassage en magasin, n'entendent pas renoncer à la commodité ni à l'efficacité du commerce électronique une fois la pandémie passée. Dans la foulée de l'explosion des ventes en ligne, des sondages internes de la BDC révèlent des intentions accrues chez les entrepreneurs d'investir dans le commerce électronique. Parmi les changements découlant de la pandémie que les entreprises entendent en effet apporter, 30 % d'entre elles souhaitent investir dans les technologies numériques.

**Les entreprises investissent dans la technologie pour être plus efficaces : entreprises qui prévoient apporter des changements, en pourcentage par type de changement**



Graphique [g/2020-c1-6](#)

Source : Banque de développement du Canada, 2020.

Note : Sondage de suivi du 2 au 7 juin 2020 (n=481).

Le télétravail s'est aussi avéré particulièrement stratégique depuis le début de la pandémie. Qui connaissait les services de vidéoconférence, de réunions en ligne ou de clavardage comme Zoom, Microsoft Teams et d'autres possibilités d'échanges en téléconférence virtuels, avant la pandémie? De nos jours, des connexions Internet plus rapides et des services infonuagiques fiables rendent encore plus faciles et attrayantes

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

les options de télétravail. Dans l'ensemble, près de 4 travailleurs canadiens sur 10 (39,1 %) ont fait du télétravail au cours de la dernière semaine complète de mars 2020, indiquent des données publiées par Statistique Canada<sup>2</sup>. Ce pourcentage est d'ailleurs comparable au nombre de travailleurs (38,9 %) pouvant occuper un emploi qui peut vraisemblablement être exercé à domicile<sup>3</sup>.

La capacité de télétravail varie bien sûr grandement d'une industrie à l'autre. La plupart des emplois dans les secteurs de la finance et des assurances (85 %), des services d'enseignement (85 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (84 %) peuvent être exercés à domicile, indique Statistique Canada. À l'inverse, les emplois dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration (6 %) ou de l'agriculture et de la foresterie (4 %) n'ont pratiquement aucune capacité de télétravail. Dans les secteurs plus adaptés au télétravail, l'emploi a reculé en moyenne de seulement 8 % à partir du mois de février 2020, comparativement à une baisse moyenne de 20 % dans les domaines d'activité qui se prêtent moins bien au travail à domicile.

Le pourcentage d'employés qui travaillent habituellement quelques heures à domicile avait très peu varié ces 20 dernières années : il est en effet passé de 10 % en 2000 à 11 % en 2008, puis s'est faiblement élevé à environ 13 % en 2018, estime Statistique Canada. Nul doute que cette tendance sera renversée pendant la crise de la COVID-19, voire dans les années à venir. D'autant que le mythe de la baisse de productivité qui plane au-dessus du télétravail a sûrement volé en éclats. Le télétravail, dans la mesure où les travailleurs ne perdent pas des heures à transiter dans les transports et la congestion routière, a aussi l'avantage de favoriser une meilleure qualité de vie et de faciliter la conciliation travail-famille.

## *Une nouvelle révolution industrielle*

Le secteur des services n'est pas le seul à devoir s'intéresser aux technologies numériques. Ces dernières offrent aussi une myriade de nouvelles possibilités aux entreprises manufacturières, qui se tournent de plus en plus vers l'usine intelligente, car la nouvelle révolution industrielle est bel et bien en marche.

Grâce aux nombreuses percées dans les domaines des technologies de l'information, des communications mobiles et de la robotique, les technologies numériques sont en effet plus présentes dans les usines. Il est maintenant possible de créer une usine intelligente où Internet, des capteurs sans fil, des logiciels et d'autres technologies de pointe sont utilisés de concert afin d'optimiser la production et d'améliorer la satisfaction des clients. Ces outils permettent à l'entreprise de réagir plus rapidement aux changements du marché, d'offrir des produits plus personnalisés et d'accroître son efficacité opérationnelle dans le cadre d'un cycle d'amélioration continue.

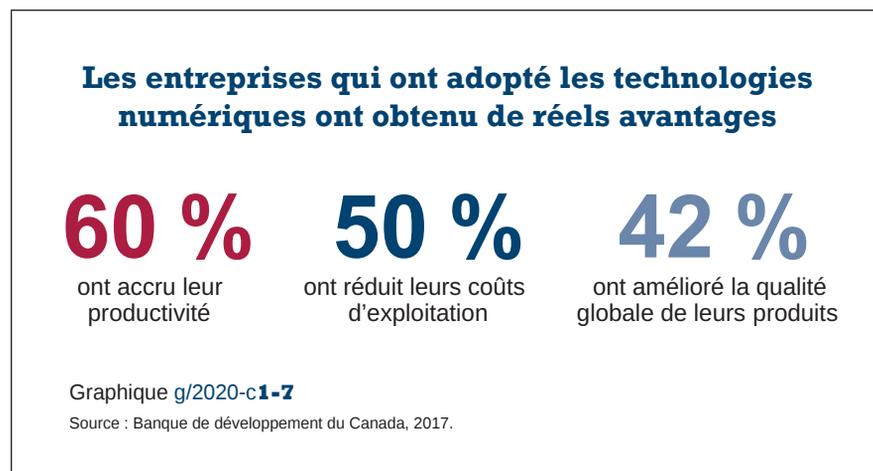
Cette transformation, appelée « industrie 4.0 » ou « quatrième révolution industrielle », succède ainsi aux bouleversements déclenchés d'abord par l'introduction de la machine à vapeur, qui a favorisé la mécanisation, puis par l'établissement des chaînes de montage ayant entraîné la production de masse, avant l'arrivée plus récente de l'automatisation. Le déploiement de la technologie 5G, cette cinquième génération des communications sans fil, améliorera encore plus la connectivité entre des appareils et des équipements ; elle pave ainsi la voie à une foule de nouvelles applications.

Le Québec constitue un pôle d'excellence en recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), grâce entre autres aux travaux de recherche menés par l'Institut québécois d'intelligence artificielle – Mila et à l'expertise du réputé professeur Yoshua Bengio.

L'impact des technologies numériques sur le secteur de la fabrication est remarquable. Les fabricants qui ont adopté des technologies numériques en tirent des avantages très intéressants. Les entreprises manufacturières qui ont entamé le virage 4.0 disent avoir accru leur productivité de 60 % et réduit leurs coûts d'exploitation de 50 %. Une étude de la BDC publiée en 2017 indique aussi que 42 % des entreprises ont amélioré la qualité globale de leurs produits au moyen de technologies numériques. Elles notent entre autres avoir amélioré leur capacité à anticiper et à prévenir les temps d'arrêt, et réussi à optimiser l'efficacité et l'entretien des équipements. Des économies peuvent notamment être générées par la surveillance de la production et le contrôle de la qualité en temps réel afin de réduire le gaspillage et le réusinage. L'automatisation accrue permet aussi de réduire les coûts de main-d'œuvre et d'améliorer le flux de production. L'utilisation d'imprimantes 3D permet d'accélérer le prototypage et de réduire les coûts

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

de conception. Enfin, les contrôles de la qualité en temps réel permettent notamment aux entreprises de réduire, voire d'éliminer, les retours par les clients causés par des produits non conformes aux spécifications.



Ainsi, des usines hautement automatisées et plus polyvalentes peuvent désormais se mesurer aux usines à faible coût de l'Asie, là où des entreprises manufacturières ont délocalisé en totalité ou en partie leur production ces dernières années. Les entreprises ont d'autant plus intérêt à se tourner vers les technologies numériques que celles ayant un niveau de maturité numérique plus élevé affichent une croissance des ventes et des bénéfices supérieurs à celle de leurs pairs, indiquent plusieurs enquêtes de la BDC. Elles ont également une plus grande propension à exporter et à innover.

Les technologies numériques gagnent du terrain dans de nombreuses usines canadiennes. Les compagnies québécoises ont pour leur part entrepris le passage vers le numérique dans une proportion plus grande que celles des autres provinces. Certaines font même figure de pionnières et servent d'exemple. C'est le cas d'APN Global, une entreprise de Québec spécialisée dans l'usinage de pièces métalliques, qui est une des PME les plus avant-gardistes et est un modèle à suivre. Elle a amorcé son virage 4.0 au début des années 2000, en achetant une première machine d'outillage intelligente, et elle mise aujourd'hui sur un système de production intégré par ordinateur qui permet même à ses dirigeants de gérer l'usine à distance.

Pourtant, les fabricants ont encore beaucoup de chemin à faire dans leur transformation numérique. Bien que près de 40 % des PME manufacturières canadiennes aient mis en œuvre des projets 4.0, seulement 3 % avaient entièrement numérisé leur production tandis que 17 % en étaient à l'étape de la planification. Le fait que 42 % d'entre elles n'avaient pas encore amorcé ce virage, alors que leurs concurrentes aux États-Unis, en Europe et en Asie s'y sont déjà fermement engagées, demeure préoccupant.

L'investissement dans les technologies numériques, bien qu'encore insuffisant, s'est amélioré ces dernières années. Des études de la BDC montrent également un déplacement des investissements dans des actifs corporels, tels que l'équipement et les machines, vers des actifs incorporels tels que les logiciels, la formation et la propriété intellectuelle. En 2015, 20 % des propriétaires d'entreprises avaient l'intention d'investir dans des actifs incorporels. En 2019, cette proportion avait plus que doublé, pour atteindre 47 %.

Un nombre encore trop restreint d'entreprises sont parvenues à une maturité numérique suffisante. Elles ont principalement implanté des systèmes de gestion ERP, divers logiciels ou encore des robots ou des équipements à commande numérique. Mais il arrive souvent que ces diverses mesures ne soient pas adéquatement arrimées avec les besoins ou avec la stratégie de l'entreprise, soit parce que ces technologies ne sont pas connectées, soit parce qu'elles ne sont pas encore maîtrisées convenablement. Certaines entreprises, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, se sont lancées dans l'achat de robots ou d'autres équipements automatisés qui, faute de stratégie d'implantation ou d'intégration, ne sont pas efficaces ou, pire, sont restés dans leurs boîtes pendant des mois. Des entreprises dépensent des milliers de dollars pour un nouveau widget sans réfléchir à son incidence sur leurs activités quotidiennes. Résultat : elles finissent par perdre de l'argent.

Cette nouvelle révolution industrielle n'est pas qu'une affaire de robots ou de programmes informatiques. Les technologies numériques exigent aussi une nouvelle façon de faire les choses qui repose sur des changements dans la culture organisationnelle d'une entreprise. Celles qui investissent dans ces technologies sans stratégie et vision claires, sans formation des employés et sans un environnement qui favorise une culture d'amélioration continue ont plus de mal à enregistrer des bénéfices.

## La pandémie freine une économie en pleine croissance

Pour les entreprises manufacturières qui, dans un passé récent, étaient en manque de travailleurs, le virage vers l'industrie 4.0 s'avère incontournable. En période de pandémie et de distanciation sociale, des usines plus intelligentes ont également le potentiel de continuer leur production. À n'en pas douter, les entreprises doivent adopter les technologies numériques pour assurer leur croissance et faire face à la concurrence. Il en va même de leur avenir.

## Conclusion

La pandémie de COVID-19 a abruptement mis fin à une longue croissance économique sans précédent au Québec. Dès la fin de l'été 2020, la reprise semble s'être amorcée, bien qu'elle sera plus longue que prévu et demeure fragile notamment en raison de la deuxième vague d'infections. Si certains secteurs d'activité s'en remettent plus facilement, d'autres peineront davantage et pourraient attendre plusieurs années avant d'y parvenir. D'où l'importance, pour les entreprises qui veulent assurer leur relance et leur croissance, d'amorcer ou d'accélérer le virage vers une économie de plus en plus numérique. Et ce, non seulement afin de faire face au risque d'une future pandémie, mais aussi pour se mettre au diapason d'une économie en profonde transformation.



## Références

Banque de développement du Canada. (2020, juin). *Sondage sur l'incidence de la COVID-19 sur les PME canadiennes – Sondage de suivi, vague 7*. Repéré à : [https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses\\_recherche/report\\_covid19\\_survey\\_jun\\_02072020\\_fr\\_external.pdf](https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche/report_covid19_survey_jun_02072020_fr_external.pdf)

Banque de développement du Canada. (2017, mai). *Industry 4.0: The New Industrial Revolution. Are Canadian manufacturers ready?* <https://bridgr.co/wp-content/uploads/2017/06/bdc-etude-manufacturing-en.pdf>

Gouvernement du Canada. (s.d.). *Maladie à coronavirus (COVID-19) : mise à jour sur l'écllosion*. Repéré à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

Gouvernement du Québec. (2020, mars). *Budget 2020-2021 Plan budgétaire – Votre avenir, votre budget*. Repéré à : [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgetaire\\_2021.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgetaire_2021.pdf)

Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-01. Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois. doi : <https://doi.org/10.25318/1410028701-fra>

Statistique Canada. Tableau 36-10-0402-01. Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000). doi : <https://doi.org/10.25318/3610040201-fra>

## Notes

1. Banque de développement du Canada (juin 2020). Sondage sur l'incidence de la COVID-19 sur les PME canadiennes – Sondage de suivi, vague 3. Document interne.
2. Faire tourner l'économie à distance : le potentiel du travail à domicile pendant et après la COVID-19. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00026-eng.htm?HPA=1>
3. Pourcentage de l'effectif télétravaillant ou travaillant à distance, et pourcentage de l'effectif qui devrait continuer de télétravailler ou de travailler à distance après la pandémie, selon les caractéristiques de l'entreprise. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3310024701&pickMembers%5B0%5D=3.3>